



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

QUILVEST CASH EQUIVALENT Part P (Capitalisation) FR0010877811

Ce Fonds est géré par DYNASTY AM S.A.

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF du Fonds est : Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

L'objectif du Fonds, qui est un Fonds Commun de Placement, est de chercher à réaliser une performance nette de frais supérieure à l'indice de référence EONIA +0,30% sur l'horizon de placement recommandé de 1 an.

La stratégie du Fonds est active et effectuée de manière discrétionnaire sur différents produits de taux (obligations et titres de créances négociables).

Le Fonds, pour atteindre son objectif, sera exposé jusqu'à 100% de son actif en obligations et autres titres émis ou garantis par des émetteurs publics ou privés de la zone OCDE ou, dans la limite de 10% de l'actif net, hors zone OCDE, dont la maturité est comprise entre 1 jour et 3 ans. Le portefeuille est investi dans des titres de haute qualité. Pour évaluer la qualité de crédit des titres, la société de gestion s'appuie sur un modèle interne de notation. Elle mène sa propre analyse de crédit dans la sélection des titres à l'acquisition des titres et en cours de vie. La société de gestion ne s'appuie pas mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation et privilégie sa propre analyse de crédit pour prendre ses décisions d'investissement/désinvestissement, évaluer la qualité de crédit des actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Le Fonds pourra détenir des titres non notés par les agences de notation mais qui auront été analysés comme des titres de haute qualité par le système de notation développé par la société de gestion.

L'exposition aux marchés des taux, dont les marchés monétaires, sera établie dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 à 0,5.

Le Fonds pourra utiliser des instruments financiers à terme, sans recherche de surexposition, à des fins d'exposition et/ou de couverture du portefeuille au risque de taux.

Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées: le Fonds capitalise ses revenus.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours (avant 14h) et exécutées sur la valeur liquidative du lendemain. Les règlements sont effectués en J+1 (jours ouvrables).

Durée de placement recommandée : 1 an.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le risque du Fonds est de 1 sur 7 compte tenu de son exposition au marché des obligations corporate (dont les obligations à haut rendement présentant un caractère spéculatif).

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille. Ce risque est plus important pour les titres dits « à haut rendement » présentant un caractère spéculatif.

Risque de contrepartie : L'utilisation de dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Fonds.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Le Fonds peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. L'utilisation de ces instruments respecte la fourchette de sensibilité fixée. En cas d'évolution défavorable, la valeur liquidative pourra baisser.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,42%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Pas de commission de performance pour l'exercice précédent.
---------------------------	---

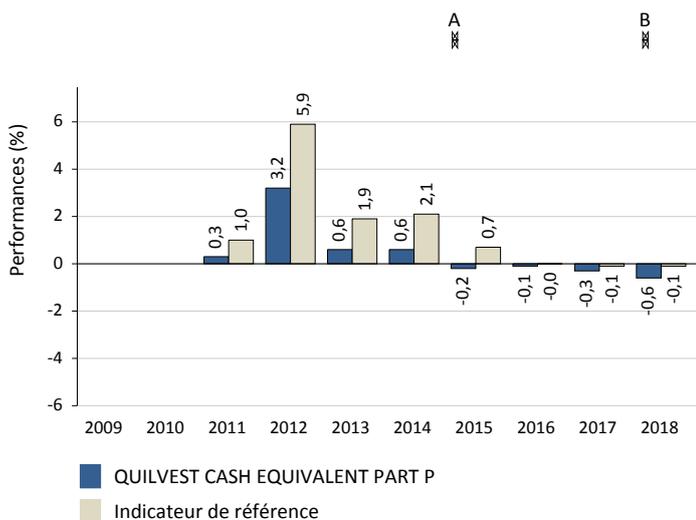
20% TTC l'an de la surperformance du Fonds par rapport à la performance de son indice de référence (EONIA +0,30%) plafonné à 0,20% de l'actif net.

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2018. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Frais et commissions" du prospectus, disponible sur demande à l'adresse www.dynasty-am.lu.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 6 mai 2010

Date de création de la part : 6 mai 2010

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence: EONIA +0,30%.

A : A compter du 02/02/2015, l'indice de référence du Fonds est modifié (EONIA +0,30% au lieu de 50% Euro MTS 1-3 ans et 50% Markit iBoxx € Corporates 1-3)

B : A compter du 28/02/2018, transfert de la gestion du Fonds à DYNASTY AM S.A.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de DYNASTY AM S.A., 16 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Les informations relatives aux autres catégories de parts existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.dynasty-am.lu.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet suivant www.dynasty-am.lu. Un exemplaire papier de cette politique de rémunération sera mis gratuitement à disposition des investisseurs du Fonds sur demande à la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de DYNASTY AM S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion DYNASTY AM S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2019.